



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

magasins d'usine

Question écrite n° 6302

## Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de la consommation et du tourisme sur la demande formulée par les magasins d'usines situés à Troyes (Aube), en matière de dérogation à la règle du repos dominical. En effet, dans la mesure où ils continuent à être en baisse de fréquentation, leurs responsables envisagent de prendre des mesures destinées à enrayer cette érosion des flux commerciaux, parmi lesquelles la création d'un produit marketing le week-end incluant l'ouverture dominicale. L'évolution souhaitée repose sur la possibilité d'augmenter le nombre des dérogations au repos dominical, actuellement limité à cinq par an, pour le porter à douze par an. Compte tenu de l'éloignement du lieu d'habitation des clients de ces magasins et de la situation économique de ceux-ci, il lui demande si une telle mesure est envisageable.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Mathis](#)

**Circonscription :** Aube (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6302

**Rubrique :** Commerce et artisanat

**Ministère interrogé :** Consommation et tourisme

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 octobre 2007, page 6045

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)